

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 juin 2016 portant nomination à l'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu

NOR : AFSS1630526A

La ministre des affaires sociales et de la santé et le secrétaire d'État chargé du budget,
Vu le code de la santé publique ;
Vu l'arrêté du 19 avril 2012 portant approbation de la convention constitutive du GIP-OGDPC,

Arrête :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de directrice générale de l'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu de Mme Monique WEBER au 1^{er} juillet 2016.

Article 2

À compter du 1^{er} juillet, M. Jean Michel BOUILLET assure l'intérim des fonctions de directeur général de l'Organisme gestionnaire de développement professionnel continu.

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 29 juin 2016.

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Pour la ministre et par délégation :

La directrice générale de l'offre de soins,
A.-M. ARMANTERAS DE SAXCÉ

Pour le directeur de la sécurité sociale :
*Le chef de service, adjoint
au directeur de la sécurité sociale,*
F. GODINEAU

Le secrétaire d'État chargé du budget,
Pour le secrétaire d'État et par délégation :
Pour le directeur de la sécurité sociale :
*Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,*
F. GODINEAU